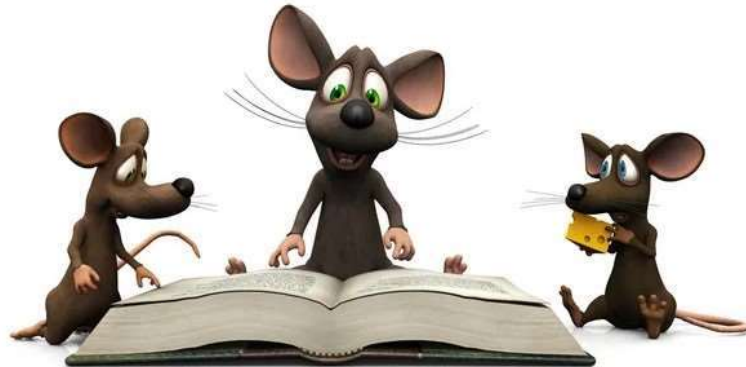


L'HEURE du CONTE

à la bibliothèque de Landes le Gaulois 2, rue des Ecoles



Le premier mardi* de chaque mois

Dès 16h45, les bénévoles vont chercher les enfants (jusqu'à 6 ans) à la garderie

Dès 17h30 pour les plus grands (en primaire), un agent communal accompagne du bus à la garderie puis à la bibliothèque les enfants autorisés par les parents à l'heure du conte. Cet agent remonte les plus jeunes à la garderie.

Quand l'heure du conte est terminée, les enfants remontent à la garderie, au plus tard à 18h15.

Nous restons à votre disposition jusqu'à 18h30 (heure de fermeture le mardi) pour enregistrer les emprunts (livres, albums, revues, CD et DVD).

* (hors vacances scolaires)



2023 -2024

Autorisation par les parents ou le référent familial pour l'heure du conte

Je soussigné (M. Me.)autorise

NOM Prénom

NOM Prénom

À participer à l'heure du conte proposée par la bibliothèque de Landes-le-Gaulois. Si je ne suis pas présent(e) à la fin du conte, mon ou mes enfant(s) seront accueillis à la garderie.

Fait, à Landes-le-Gaulois le
signature